

ARGUMENTAIRE

Réforme du lycée

Xavier Darcos, ministre de l'Education nationale, prépare sa réforme du lycée depuis près d'un an.

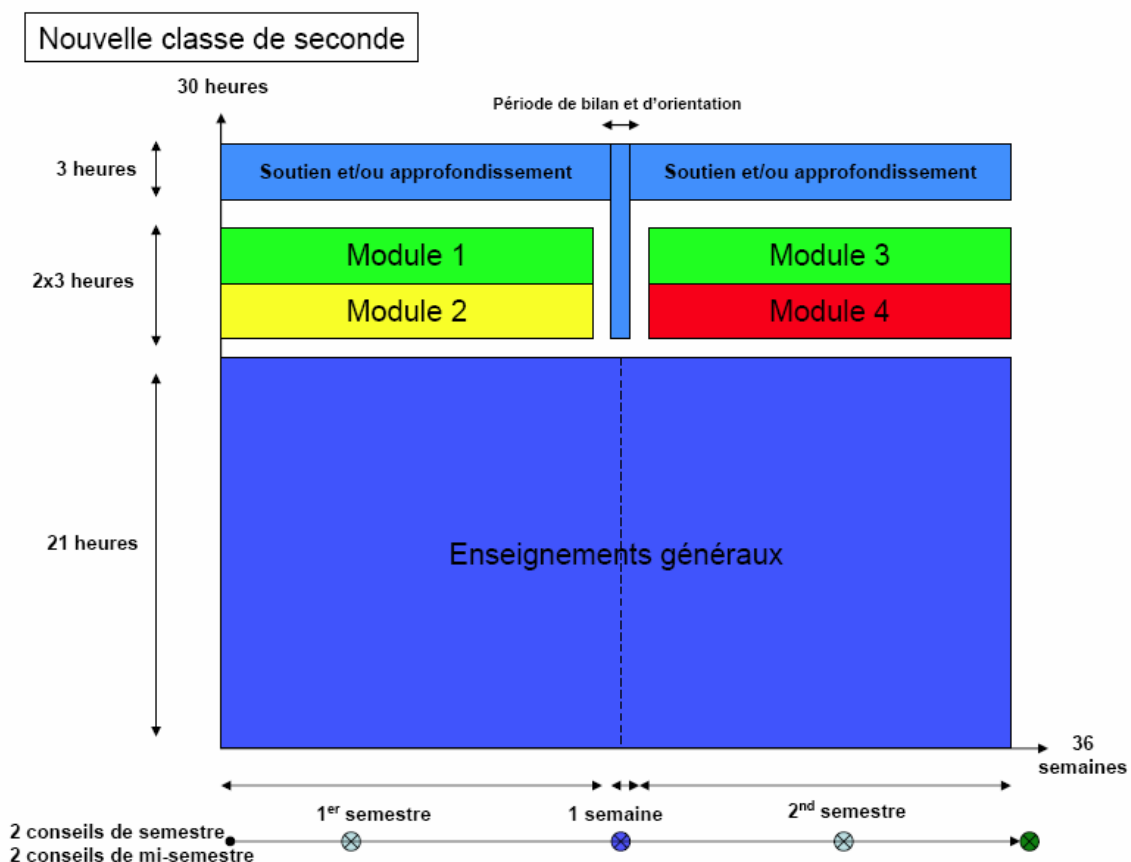
Il annonce un changement radical pour le lycée général et technologique, changement qui serait mis en place à la rentrée 2009 en classe de seconde.

L'objectif annoncé est de résoudre les problèmes du lycée, tels que l'échec scolaire, l'orientation et l'accès aux études supérieures. En réalité, cette réforme a pour réel objectif de justifier une politique de restrictions budgétaires. Cet objectif s'accompagne d'une volonté de ne plus faire du lycée un émancipateur social.

1) Qu'est-ce que la « réforme du lycée » ? Une escroquerie !

Depuis la rentrée, un battage médiatique sur cette réforme nourri par des explications au compte-goutte du ministre crée une grande confusion.

En prenant le prétexte de s'inspirer d'autres modèles européens, le lycée français changera autant sur la forme que sur le fond. Concrètement, la seconde de 2009 sera organisée de cette façon:



2) Quel sera le lycée de demain? Le lycée light !

Le lycée de demain sera radicalement différent de l'actuel. En effet, au-delà de la disparition d'un réel groupe classe, trois tendances majeures se dessinent à travers la réforme proposée par Darcos :

- des programmes sans aucune spécificité pour ce qui est du tronc commun ainsi qu'un lycée à la « carte ». Sur ce dernier point, derrière l'aspect sympathique de la liberté de choisir ses matières, aucun accompagnement en termes d'orientation n'est prévu, ce qui multipliera la situation d'élèves perdant pied ou construisant un parcours « fun » mais sans cohérence pour l'accès aux études supérieures.
- un abandon de la volonté d'apprendre au lycéen à penser par lui et volonté d'en faire un mouton docile (cf. remise en cause de l'enseignement de Sciences Economiques et Sociales au profit de la « découverte du monde de l'entreprise », attaques répétées contre l'enseignement de philosophie en terminale...).
- une restriction du nombre d'heures enseignées au lycée et donc l'émergence d'un lycée « light », avec le risque que cela représente pour la reconnaissance de la valeur du diplôme du baccalauréat. Sauf pour celles et ceux dont les parents pourront payer des boîtes privées certifiant les connaissances dans tel ou tel domaine ! Bref, sans avoir l'air d'y toucher, cette réforme remet potentiellement en cause la valeur nationale du diplôme du baccalauréat et pourrait conduire, contre toute volonté d'égalité sociale, que les plus modestes se voient décerner des diplômes dévalorisés.

3) Y a-t-il un rapport entre les suppressions de postes et la Réforme du lycée? Celle-ci sert à masquer celles-là !

Il existe un rapport direct entre les suppressions de postes et la réforme puisque les suppressions de postes font partie des dommages collatéraux de cette Réforme.

En effet, la réforme prévoit une considérable réduction des matières du tronc commun ainsi que le remplacement de l'Aide Individualisée en seconde (anciennement assurée par des professeurs) par des heures de soutien assurées par des étudiants ou des surveillants.

En réalité, la réforme est pensée dans le cadre des contraintes budgétaires et, derrière des prétendus accents de modernité, permet d'adapter le service public de l'Education au peu d'argent qu'on veut bien lui accorder. Moins de budget, moins de profs, moins d'heures de cours ! Voilà la logique profonde du ministère et de sa réforme cache-sexe.

4) Le baccalauréat va-t-il changer avec la réforme? Oui, et pas en bien !

Même si la réforme du lycée n'est pas encore dévoilée pour le cycle « terminale », on peut apporter des éléments de réponse à cette question. En effet, au vue de la semestrialisation des options, il est difficile de concevoir une autre solution que le contrôle continu étant donné qu'il serait très compliqué d'organiser un examen tel que se déroule le bac actuellement, en contrôle terminal à la fin de chaque semestre. D'autant plus que cela augmenterait les coûts alors que tout est fait pour que l'État dépense de moins en moins pour notre éducation !

En outre, qui dit « lycée light » dit « bac light » (cf. point 2 de l'argumentaire).

5) Quelle est la position de la FIDL sur cette réforme? Retrait !

La FIDL est pour une réforme qui changerait le lycée dans le but de l'améliorer et de former de manière plus adéquate et efficace la France de demain.

Ce que nous déplorons aujourd'hui sont de manière générale les motivations économiques du ministre pour la construction d'un nouveau lycée.

Nous déplorons également le manque de prise en considération des revendications lycéennes du printemps dernier ainsi que lors des discussions où la FIDL a été conviée. Le ministère ne fait pas une réforme pour améliorer le lycée. Il fait une réforme pour réaliser des économies budgétaires. Le ministère ne fait pas une réforme en lien avec la communauté éducative (lycéens, enseignants, parents d'élèves,...) mais contre cette communauté éducative.

Si le ministère était dans une position d'écoute, il aurait fait une toute autre réforme, en partant des problèmes rencontrés par le lycée et par les lycéens : réforme des rythmes scolaires, investissement dans les lycées les plus dégradés, stabilisation des équipes pédagogiques, éveil des lycéens à une plus grande citoyenneté. Le ministère, qui se targue de s'inspirer dans un esprit d'ouverture et de pragmatisme de modèles étrangers, aurait même trouvé sur ces questions des exemples utiles chez nos voisins européens !